

Deuxième séance de la séance du 10 juillet 2018

À la deuxième séance ordinaire du Conseil municipal de Notre-Dame-des-Bois du 10 juillet 2018 tenue le 12 juillet 2018, à 20 h, au lieu ordinaire des séances, les conseillers et conseillères présents sont :

District # 1 Madame Micheline Robert
District # 2 Monsieur Denis Fortier
District # 3 Madame Rita Fortier (absente)
District # 4 Madame Chantal Bouchard
District # 5 Monsieur Alfred Jr Beaudin
District # 6 Monsieur Jean-Guy Noël

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Yvan Goyette.

Mme Guylaine Blais, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

2018-07-295 Ouverture de la séance

Il est proposé par Monsieur Alfred Jr Beaudin,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE la séance soit ouverte.

2018-07-296 Engagement d'un chauffeur et journalier pour la voirie

ATTENDU l'ouverture de poste d'un chauffeur et journalier à temps plein pour la voirie;

ATTENDU QUE deux candidats ont été rencontrés en entrevue.

Il est proposé par Madame Micheline Robert,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE la candidature de M. Francis Roy soit retenue.

QUE le maire et la directrice générale & secrétaire-trésorière soient autorisés à signer le document «Conditions particulières d'emploi» pour et au nom de la municipalité.

2018-07-297 Aide au service d'animation estivale ou fermeture du service

ATTENDU QUE les animatrices du service d'animation estivale (SAE) sont âgées de 14 ans.

ATTENDU QU'elles sont à leur première année d'expérience;

ATTENDU QUE certaines lacunes ont été observées;

ATTENDU QU'un support pour les animatrices est souhaité;

ATTENDU QUE Claudia Blais, animatrice au SAE de Val-Racine, est disponible à tous les vendredis pour faire de l'animation.

(suite de la résolution #2018-07-297)

Il est proposé par Monsieur Denis Fortier,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE l'engagement de Claudia Blais, une journée par semaine, soit autorisé.

QUE les parents soient sollicités par courriel afin qu'un adulte soit présent pour une demi-journée du lundi au jeudi afin d'offrir un support aux animatrices.

QUE le SAE soit fermé après les vacances de la construction si la présence demandée n'est pas comblée.

2018-07-298 Travaux de voirie 2018 - gravier concassé et gravier tamisé

ATTENDU QU'aucune offre de fourniture de gravier n'a été déposée suite à l'appel d'offres sur invitation;

ATTENDU QU'aucun fournisseur ne se déplacera pour faire moins de 12 000 tonnes et que les besoins actuels sont de 6 000 tonnes;

ATTENDU QUE certains fournisseurs invités ne font que du gravier tamisé;

ATTENDU QU'un fournisseur possède déjà dans la municipalité une réserve de 4 000 à 5 000 tonnes;

ATTENDU QUE nous ne souhaitons pas faire une réserve minimale de 12 000 tonnes de gravier concassé, ce qui occasionnerait une augmentation du budget d'achat de gravier et causerait une diminution du budget d'épandage, ce dernier étant nécessaire à l'amélioration des infrastructures routières;

ATTENDU QUE certains travaux pourront être faits avec du gravier tamisé.

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Monsieur Alfred Jr. Beaudin,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le gravier concassé soit acheté de Sablière Champagne dans le banc de gravier de Gestion P. G. Brie.

QUE le gravier tamisé sera pris, selon la disponibilité, dans le banc le plus près des travaux.

2018-07-299 Achat d'un chargeur sur roue

ATTENDU l'offre de vente d'un chargeur sur roue de marque Caterpillar au coût de 11 000 \$ avant taxes de Michaël Lescault.

Il est proposé par Monsieur Denis Fortier,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le chargeur soit acheté.

QUE l'argent nécessaire soit pris au fonds de roulement et remboursé sur 2 ans.

(suite de la résolution #2018-07-299)

QUE le maire Yvan Goyette, ou l'employé de voirie Gilles Lévesque, soit autorisé à représenter la municipalité pour la transaction et pour le transfert auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec.

2018-07-300 Vente des pneus usagés du camion Mack

ATTENDU QUE quatre pneus usagés du camion Mack ne seront plus utilisés.

Il est proposé par Monsieur Denis Fortier,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE les pneus soient mis en vente sur le site *kijiji*.

2018-07-301 Installation du compresseur – service d'un électricien

ATTENDU QU'une seule soumission a été reçue pour l'installation en série du compresseur neuf.

Il est proposé par Monsieur Alfred Jr Beaudin
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE la soumission de Philippe Mercier inc. soit retenue à 1 274 \$ avant taxes.

2018-07-302 Installation d'un luminaire de rue

ATTENDU QU'une demande a été reçue afin d'installer un luminaire de rue près de l'intersection du chemin Matthew avec la route 212.

Il est proposé par Madame Micheline Robert,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QU'une demande soit effectuée auprès d'Hydro-Québec afin de faire installer un luminaire au poteau le plus près du chemin Matthew.

QUE le luminaire soit pris dans l'inventaire du garage municipal.

2017-07-303 Retour sur les changements de numéros civiques de certaines propriétés de la route 212 et de la rue Principale Ouest

ATTENDU la résolution no 2018-07-293 concernant la suspension des changements de numéros civiques de certaines propriétés de la route 212 et de la rue Principale Ouest;

ATTENDU QUE des bornes civiques sont maintenant implantées pour chacune des propriétés, ce qui facilite la recherche d'adresse.

Il est proposé par Madame Chantal Bouchard,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

(suite de la résolution #2018-07-303)

QUE les changements de numéros civiques de certaines propriétés situées sur la route 212 et sur la rue Principale Ouest soient annulés, soit les propriétés qui nécessitaient seulement un changement de # civique.

QU'une lettre soit envoyée aux propriétaires concernés.

QU'un avis soit envoyé à Postes Canada et aux autres endroits nécessaires.

2018-07-304 Levée de la séance

Il est proposé par Madame Chantal Bouchard,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE la présente séance soit levée.

M. Yvan Goyette
Maire

Mme Guylaine Blais
Directrice générale &
Secrétaire-trésorière